



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de présents : 15

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 20

Date de convocation : 09/06/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 juin 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le quinze juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, MM. MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN (a procuration pour M. DUCASSE), Mme GARRIDO (a procuration pour Mme THIEBLIN), M. DUPLA, Mme ULMANN.

Etaient excusés : Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. LAMOTHE), THIEBLIN (a donné procuration à Mme GARRIDO), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GOSSELIN).

Absents non excusés : Mme DUBOIS-MAURY, M. BRUEY.

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°17

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – Dénomination de rue abords de la Plaine des Sports – Implantation ligue CBBL

VU qu'une voirie nouvelle a été créée sur la plaine des sports de la route de Rion, qui dessert notamment les installations de la ligue de tennis,

Considérant qu'un nom doit être affecté à chaque rue, afin de pouvoir procéder à la numérotation de tous les immeubles de la commune,

Il est proposé d'attribuer le nom suivant à cette voirie nouvellement créée : « *Route des sports* »

Après en avoir délibéré



Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ATTRIBUE le nom suivant à cette voirie nouvellement créée : « *Route des sports* ».

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES